



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Intervention précoce (IP)

Agir tôt et collectivement



Quinzaine des Assuétudes 2023 - Belgique

F. Rosselet - Chef de projet – GREA (CH) - 27 avril 2023



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Trois principaux objectifs de la présentation

- 1) Montrer l'apport essentiel de l'IP dans la prévention
- 2) Proposer des pistes d'actions et de réflexions
- 3) Mettre en lumière l'importance de la collaboration

Quinzaine des Assuétudes 2023 - Belgique



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Plan

Introduction

1. Le GREA et la politique des quatre piliers
2. Qu'est-ce que l'intervention précoce ?
3. Exemples concrets

Discussion



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Qu'est-ce que le GREA ?

- Association **interprofessionnelle** citoyenne de référence sur les addictions en Suisse romande
- Plus de 450 membres
- Pour toutes les personnes concernées par les addictions et les politiques publiques
- Une expertise transversale et des visions ancrées dans les réalités du terrain
- Interinstitutionnels, intercantonaux et internationaux



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Qu'est-ce que le GREA ? (suite)

- Projets, formations, plateformes interprofessionnelles, recherches-actions, etc.
- Site : www.grea.ch



INTERVENTION PRÉCOCE
(IP)



JEUNES



JEUX



LOI SUR LES
STUPÉFIANTS (LSTUP)



MÉDECINE DES
ADDICTIONS



NIGHTLIFE



OPIOÏDES



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Charte du GREAA

- **L'addiction** comme symptôme complexe biopsychosocial
- **Nos valeurs** : promotion de la santé et renforcement des solidarités
- **Nos actions** : politique de prévention pluridisciplinaire
- **Traitements** : favorisant l'autonomie et les compétences sociales
- **Compétences sociales** et apprentissage
- **Notre orientation politique** : politique globale



intervention
précoce

Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Interprofessionnalité !

DES SAVOIRS



DES COMPETENCES

La politique des 4 piliers

1. Prévention
2. Thérapie
3. Réduction des risques
4. Répression





intervention
précoce

Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Charte nationale IP (2016)

Non-stigmatisation
Capacité d'agir
Participation
Droits humains
Non-jugement
Subsidiarité





Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Définition harmonisée de l'intervention précoce

« La démarche d'intervention précoce (IP) a pour but de reconnaître le plus précocement possible les premiers signes et indicateurs de problème, de clarifier le besoin d'agir afin de trouver des mesures adaptées et de soutenir les personnes concernées. Cette approche peut être mise en place pour faire face à différentes problématiques socio-sanitaires telles que les comportements ou consommations à risques, les addictions, les troubles de santé psychique, etc. et ceci à tous les âges de la vie » **(OFSP, 2022)**

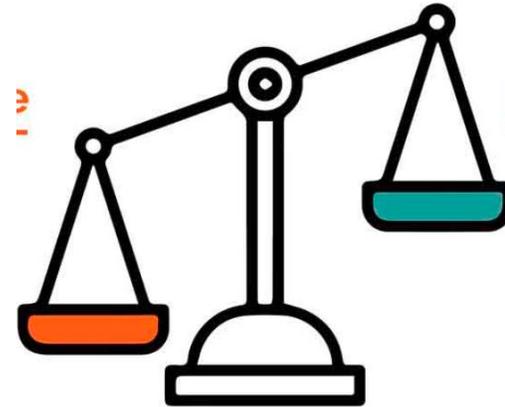


Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

**Qu'est-ce qu'une personne
vulnérable ?**



**Qu'est-ce qu'une situation de
vulnérabilité ?**



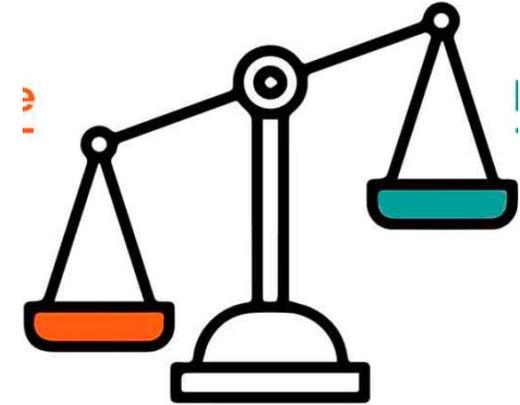
Situation de vulnérabilité

Exemples de facteurs de risques

problème d'intégration, pratiques à risque,
situation socio-économique défavorable

Exemple de facteurs de protection

entourage bienveillant, compétences sociales,
des possibilités de participation sociale
et économique.





Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Des approches essentielles

Modèle biopsychosocial (C. Olivenstein) :

Produit ou comportement – individu - contexte

Salutogenèse (A. Antonovsky)

Promeut les ressources et les capacités d'agir

Société addictogène (J.-P. Couteron)

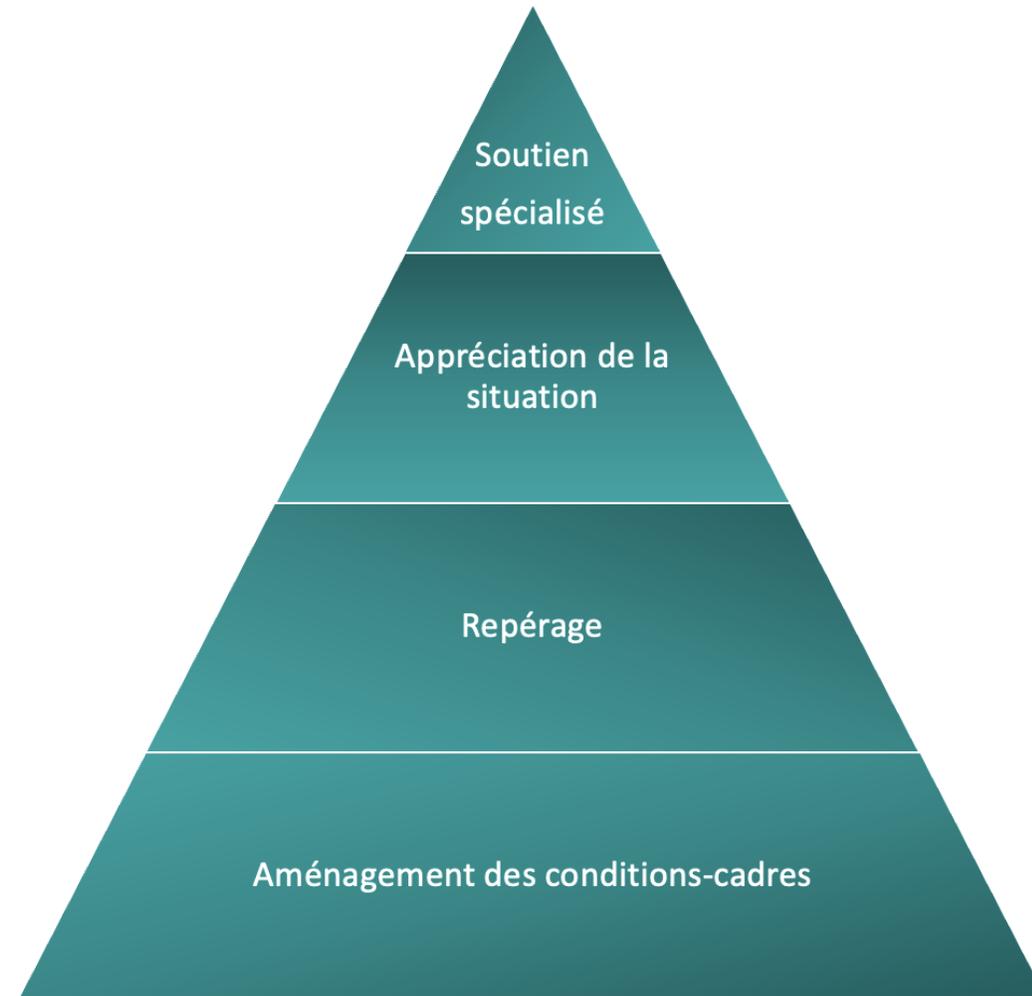
Perte du lien social, technologie et recherche de performance



intervention
précoce

Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

La pyramide



IP : une responsabilité collective

La personne elle-même

Les proches

Professionnel·le·s

Institutions

Autorités politiques





Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Trois périodes

Court terme : renforcer les ressources et diminuer les risques

Moyen terme : renforcer les interfaces et les espaces de contact non-jugeant

Long terme : tenir compte des inégalités de santé lutter contre les stigmatisations.

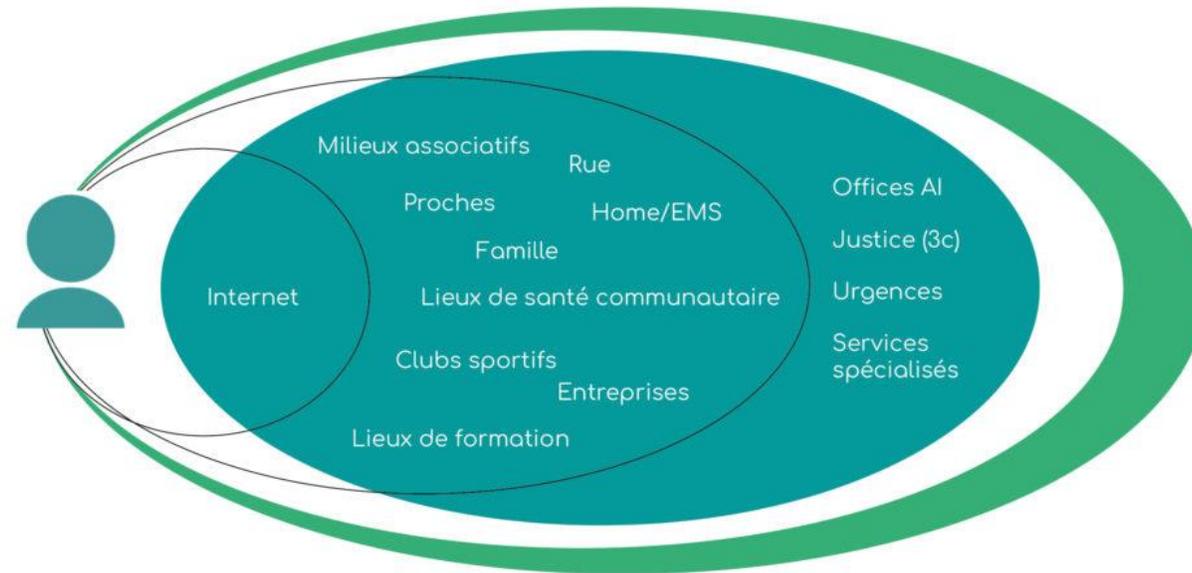


Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Trois territoires

Les territoires de l'IP (GREA, 2023)

< la personne internet milieux de vie systèmes contextes >



www.interventionprecoce.ch / concept: C. Al Kurdi, 2020



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

En résumé

- Démarche pour agir de manière éthique
- 4 moyens
- Responsabilité collective
- Collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle
- Promotion de la capacité d'agir
- Eviter toute discrimination et stigmatisation
- Renforcement de l'autodétermination



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Site internet IP du GREA



Ip en bref Ressources pratiques ▼ Environnement favorable ▼ Ressources théoriques ▼ Information ▼ À propos ▼ 🔍



Démarche IP

La démarche IP va à la rencontre des personnes en situation de vulnérabilité afin de consolider leur autonomie et de faciliter leur autodétermination.

Principes

Des principes qui vous permettent de guider votre action, afin d'œuvrer dans la philosophie de la démarche IP, en respectant les droits humains.

Formation

Des formations qui vous aident à mettre en oeuvre votre propre démarche IP.

Expériences

Des récoltes d'expériences qui vous donneront des exemples concrets de mise en oeuvre de votre démarche IP.

Le site : <https://interventionprecoce.ch/>

GREA (CH) - 27 avril 2023



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Alors, concrètement ?



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Le tatoueur

Aménagement
des contions-
cadres



Repérage



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Catégories d'analyse

Capacité d'agir

Risques et méfaits

Repérage

Appréciation de la situation

Interfaces

Outils et méthodes



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Comment la capacité d'agir est-elle renforcée par le projet ?

Collaboration et mise à disposition d'information de spécialistes



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Comment les risques/méfais sont-ils réduits par le projet ?

Création d'un espace informel



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Comment le repérage est-il mis en œuvre dans le cadre du projet ?

Compétences du professionnel non spécialisé



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Comment la situation des personnes est-elle évaluée ?

Si nécessaire, par le centre de traitement



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Comment le lien est-il fait entre la communauté et les professionnel·le·s ?

Le salon de tatouage comme interface physique



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Quels outils et/méthodes sont utilisés dans le cadre du projet afin de faciliter l'interaction entre les acteurs et actrices ?

Des cartes informatives



Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP



Plateforme ado du GREA

Un espace de réflexion

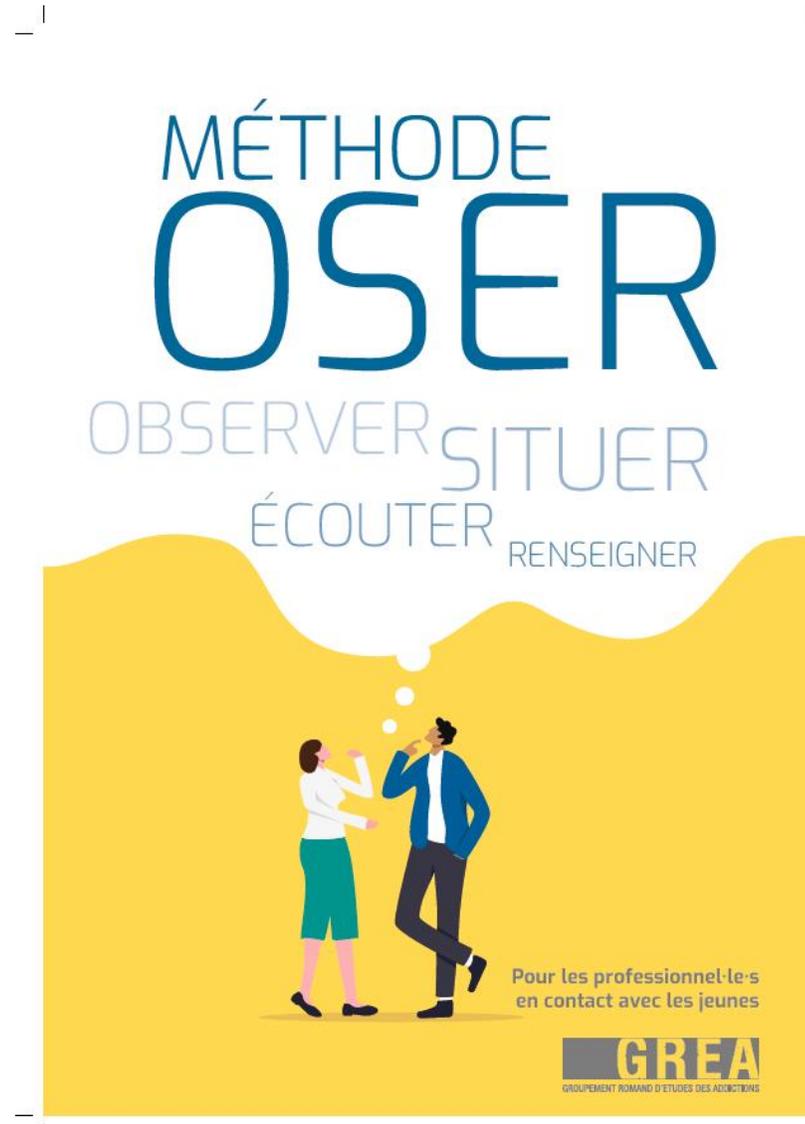
GREA (CH) - 27 avril 2023



intervention
précoce

Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

- Une méthode
- Quatre étapes
- Des postures adéquates





Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

O – Observer
S – Situer
E – Ecouter
R – Renseigner





Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

OBSERVER





Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

SITUER





Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

ECOUTER





Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

RENSEIGNER





Pour la mise en oeuvre
de votre démarche IP

Discussion